



Nomination d'un Chef/Responsable de Groupe

Nom et no. de l'unité : _____

Nom et no. du groupe : _____

Nom du Chef/Responsable de Groupe:

Adresse : _____

(rue)

(ville)

(code postal)

(téléphone)

Exigences requises

Voici les exigences requises pour le poste de Chef/Responsable de Groupe:

- Il doit avoir au préalable son nœud de Gilwell.
- Il doit avoir son Badge de Bois.
- Les brevets de camping d'hiver
- Il doit avoir le Cabestan Vert
- Il doit avoir complété les modules de formation suivants :
 - GES-0004 – Pouvoirs, rôles et responsabilités des administrateurs
 - GES-0005 – Gestion des ressources adultes
 - GES-0009 – Gestion des conflits
 - GES-0013 – Gestion d'un groupe scout et d'un district scout
 - GES-0016 – Recrutement et sélection des bénévoles
 - GES-0017 – Motivation et encadrement de bénévoles

Le Chef/Responsable de Groupe nouvellement nommé, s'il ne possède pas déjà les exigences minimums doit s'engager à les obtenir pendant la **première année de son mandat** sans quoi il sera suspendu de ses fonctions.

Il est recommandé pour le poste de Chef/Responsable de Groupe d'avoir terminé :

- Le nœud de Cabestan violet
- Le module de formation suivant :
 - GES-0010 – Bien s'outiller pour communiquer

**La liste des exigences est faite selon les recommandations du Cadre de Référence :
Les fonctions au sein de l'Association des Scouts du Canada, pages 18-20.**



Autorisation du Conseil de Gestion

Nous connaissons les exigences qu'amène la responsabilité d'une unité. Après avoir pris connaissance des qualifications du candidat lors de la réunion du Conseil de Gestion tenue le _____, nous appuyons le Chef/Responsable de Groupe et nous approuvons sa nomination.

Signature du Président de conseil de gestion

Téléphone

Signature du Chef/Responsable de Groupe nommé

Téléphone

Réservé au District

Demande reçue le _____
(jour) (mois) (année)

Approbation du Commissariat lors de la rencontre du :

(jour) (mois) (année)

Signature du Commissaire de District